

THIAVILLE/Meurthe, le 28 Août 1970

ENTRÉE - NOUS

LES DECISIONS DU CONSEIL.-- Au cours de sa dernière réunion, Le Conseil a décidé:

- d'acquérir auprès de Monsieur BEROUD les parcelles n° 865 et 867, section C, d'une superficie de 1 are 27 ca et 2 arcs 70 ca pour la somme globale de 317,60 F suivant l'estimation des Domaines. Il s'agit d'une régularisation à la suite d'une erreur cadastrale;
- d'accorder une indemnité de 15 F aux garants chargés du numérotage des portions (parcelles 7 et 8);
- de faire réparer le pont-bascule et l'horloge suivant devis fixés respectivement à 1 500 F et 2 000 F.

Tournée du Percepteur.-- Le percepteur sera en Mairie le lundi 14 Septembre prochain de 9 h à 10 h pour les opérations habituelles.

EAU.-- Notre installation d'adduction d'eau est en excellent état d'entretien, mais date de 1931, sur un captage qui, à l'époque, était de 51 m³ par jour.

Si, jusqu'à présent, ce débit a été largement suffisant, il n'en est plus de même aujourd'hui. Dans la vie moderne, outre les constructions nouvelles, les appartements avec salle d'eau, chasse de W.C., appareils ménagers, etc..., augmentent de plus en plus chaque année.

Aussi, la Municipalité, consciente de ses responsabilités, regarde vers l'avenir. C'est pourquoi elle envisage, à bref délai, de faire capter une nouvelle source à grand débit qui assurera à la population de THIAVILLE/K une eau d'excellente qualité et en quantité plus que suffisante pour satisfaire longtemps à tous les besoins.

La baisse du débit des sources vient de commencer et nous ne sommes pas encore en période d'étiage. C'est pourquoi cette année, il est demandé à tous de ne pas utiliser l'eau de la concession pour les arrosages, les lavages de voitures, l'abreuvement du bétail. Les fontaines viennent d'être réparées pour pallier à cet inconvénient. La Municipalité compte sur la solidarité de tous pour éviter le gaspillage d'eau afin de ne pas recourir à des coupures fréquentes pour assurer la distribution des points hauts.

A . B .